

1. « Je n'ai pas le temps en ce moment... »

Le questionnaire dure de 10 à 15 minutes selon votre situation. Une majorité des réponses n'est pas obligatoire : si vous ne souhaitez ou ne pouvez pas répondre, vous pouvez passer directement à la question suivante.

À tout moment, vous aurez la possibilité de suspendre votre saisie pour la reprendre ultérieurement.

2. « Et si je ne réponds pas ? »

Cette enquête n'est certes pas obligatoire mais votre réponse contribuera à la qualité de la démarche et des analyses. L'ensemble des résultats servira d'appui à la mise en place d'actions, au plus proche de vos besoins, pour faciliter et rationaliser les déplacements générés par les établissements de l'UT. Ils permettront également d'alimenter le Bilan Carbone de l'Université de Toulouse et de ses établissements.

Votre mobilisation est donc essentielle. Plus les réponses seront nombreuses, plus les résultats seront fiables et plus la mobilité au sein de l'Université de Toulouse pourra être améliorée à l'avenir.

3. « Pourquoi moi en particulier ? »

Les 112 000 étudiant-es et 17 000 personnels inscrit-es ou travaillant dans un [établissement membre de l'Université de Toulouse](#) sont invité-es à répondre à l'enquête, dans toute l'Académie de Toulouse (Albi, Auch, Cahors, Castres-Mazamet, Figeac, Foix, Millau Saint-Affrique, Montauban, Rodez, Tarbes et Toulouse).

Liste des établissements concernés : l'Université de Toulouse (COMUE), Université Toulouse Capitole, Université Toulouse - Jean Jaurès, Université Toulouse III - Paul Sabatier, Toulouse INP, INSA Toulouse, ISAE-SUPAERO, INU Champollion, ENAC, ENIT, ENSA de Toulouse, ENVT, ENSFEA, ICAM, IMT Mines d'Albi, TBS, Creps, isdaT.

4. « Je ne comprends pas à quel établissement me rattacher... »

Si vous appartenez à un organisme de recherche (CNRS, INRAE, INSERM...), mais que vous travaillez géographiquement dans l'un des établissements membres de l'Université, merci de vous rattacher à votre établissement d'hébergement.

Ex : Je suis personnel INRAE, mais je rends à l'INSA, je me rattache à l'INSA.

Ex : Je suis personnel CNRS, sans établissement hébergeur, mais je me rends sur le campus Ranguel où est situé mon labo. Je coche « Autre ».

5. « Qu'est-ce que l'Université de Toulouse ? »

L'Université de Toulouse (anciennement Université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées) rassemble les principaux établissements d'enseignement supérieur et de recherche de Toulouse et sa région (15 établissements d'enseignement supérieur, 1 centre hospitalier universitaire et 7 organismes de recherche), implantés dans 11 villes sur 8 départements. Son ambition est de s'inscrire au meilleur niveau international aux plans académique et scientifique en favorisant les conditions d'accueil et de vie des étudiants ou chercheurs français et étrangers qui y sont rattachés.

6. « A quoi sert cette enquête ? »

L'Université de Toulouse (UT) s'engage dans la réalisation d'un Plan de Mobilité Inter-Etablissements (PMIE), pour améliorer et optimiser les déplacements de ses étudiants et personnels : trajets domicile-travail/études ou déplacements professionnels/d'études, et ainsi réduire son empreinte environnementale.

Nombreuses actions sont déjà menées à la fois par chaque établissement, et par le collectif, pour améliorer les conditions de déplacements, et promouvoir les mobilités durables.

À titre d'exemple, citons les événements organisés chaque année (challenges AYAV, ateliers de réparation vélo, stands d'informations sur les transports en commun), le renforcement des espaces dédiés aux mobilités douces (parking vélos, chemins piétonniers), l'évolution des offres de mobilité (flottes de vélo en libre-service, plateforme de covoiturage), mais aussi le renforcement des aides à la mobilité (Forfait Mobilité Durable, prise en charge à hauteur de 75% de l'abonnement de transports en commun pour les personnels).

L'objectif de cette enquête est de poursuivre la dynamique impulsée et d'enrichir les échanges avec la communauté étudiante et la communauté des personnels grâce à des résultats concrets.

Les analyses des résultats de l'enquête permettront d'élaborer un plan d'action inter-établissements, pour une durée de 3 ans, et de l'évaluer à la fin de cette durée pour connaître l'évolution des pratiques.

Ce plan d'actions pourra alors être ajusté en fonction des résultats et des nouveaux besoins.

7. « Pourquoi m'interroger maintenant ? »

Parce que la mobilité de demain est l'affaire de tous, et qu'il est important que vous puissiez vous exprimer sur vos conditions de déplacement, et sur les pistes d'action qui nous permettront de réduire l'empreinte environnementale liée à la mobilité.

Les résultats pourront aussi être analysés finement de sorte que chaque établissement, chaque ville concernée, pourra disposer d'éléments lui permettant de mesurer les problématiques liées à la mobilité. Ils permettront également de mettre en place des indicateurs de référence, notamment concernant les parts modales des différents moyens de transport.

8. « Les réponses sont-elles confidentielles ? »

L'enquête est menée par l'Observatoire de l'UT. Les réponses sont confidentielles et anonymes. Nous ne conservons aucune information sur votre adresse IP ou votre téléphone.

Le questionnaire est administré sur la plateforme Sphinx par un compte uniquement accessible à l'Observatoire de UT et sous protection d'un mot de passe. Cette étude est conforme à la réglementation générale pour la protection des données (RGPD).

L'analyse des résultats détaillés se fera par l'Observatoire de l'UT, les établissements participant à l'enquête recevront une analyse statistique des résultats sur leur périmètre sans aucune transmission de données à caractère personnel.

Le traitement des données a fait l'objet d'une inscription au registre des activités de traitement de l'université sous le contrôle du délégué à la protection des données.

Pour tout renseignement à ce sujet ou pour toute question relative au questionnaire, vous pouvez utiliser l'adresse générique suivante : enquete.mobilite@univ-toulouse.fr.

9. « Où puis-je trouver une information complémentaire ? »

Si vous souhaitez des informations complémentaires sur le Plan de Mobilité Inter-établissements de l'Université de Toulouse, vous pouvez vous rendre sur le site dédié à l'adresse suivante

<https://www.univ-toulouse.fr/des-campus-attractifs/ecomobilites>